



Demande de dérogation temporaire d'ouverture de débit de boissons dans une installation sportive à l'occasion d'un événement sportif

Il est rappelé qu'un groupement sportif ne peut obtenir que dix autorisations par année civile

NOM du groupement sportif agréé :

Ayant reçu le numéro d'agrément.....de la direction départementale de la jeunesse et des sports le..... (ne pas indiquer un numéro d'association loi 1901).

Représenté par (nom, prénom, qualité) :

Adresse :

.....Tél.....

Personne à contacter.....

Événement sportif à l'occasion duquel la demande est formulée :

Établissement sportif où se déroulera l'évènement :

(Préciser la nature de l'établissement : stade, gymnase, piscine, etc...)

Adresse de l'établissement :

Situé dans la commune de :

La demande de dérogation porte sur des boissons du () 2^{ème} groupe, () 3^{ème} groupe

(La maire étant compétent pour les boissons du 1^{er} groupe en tous lieux et, pour les boissons du deuxième groupe, ailleurs que dans les établissements sportifs).

Le débit sera ouvert :

le.....de.....heures.....à.....heures.....

Le.....de.....heures.....à.....heures.....

(L'autorisation est limitée à deux journées consécutives)

Fait à.....

Le.....

Signature du Demandeur